

Alliance pancanadienne d'achat de médicaments : aucune négociation APAM

En date du 31 janvier 2014

L'APAM a décidé de **ne pas mener** de négociations collectives ou individuelles à l'échelle provinciale ou territoriale pour 14 produits pharmaceutiques :

Produit pharmaceutique Novateur (Nom générique)	Indication/usage
Afinitor (évérolimus)	Utilisé pour le traitement de l'angiomyolipome rénal.
Apprilon (doxycycline)	Utilisé pour le traitement de la rosacée inflammatoire.
Benlysta (belimumab)	Utilisé pour le traitement du lupus.
Bystolic (nébivolol)	Utilisé pour le traitement de l'hypertension.
Edarbi (azilsartan)	Utilisé pour le traitement de l'hypertension.
Edarbyclor (azilsartan/chlorthalidone)	Utilisé pour le traitement de l'hypertension.
Esbriet (pirfénidone)	Utilisé pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique.
Fampyra (fampiridine)	Utilisé pour le traitement de la sclérose en plaques.
Latuda (lurasidone)	Utilisé pour le traitement de la schizophrénie.
Lodalis (colesevelam)	Utilisé pour le traitement de l'hypercholestérolémie.
Samsca (tolvaptan)	Utilisé pour le traitement de l'hyponatrémie.
Soliris (éculizumab)	Utilisé pour le traitement du SHU(a).
Sublinox (zolpidem)	Utilisé pour le traitement de l'insomnie grave.
Tykerb (lapatinib)	Utilisé conjointement avec le létrozole pour le traitement du cancer du sein métastatique.

Chaque produit pharmaceutique est évalué individuellement en fonction de plusieurs facteurs, notamment les recommandations du Comité consultatif canadien d'expertise sur les médicaments (CCCEM), celles du pan-*Canadian Oncology Drug Review Expert Review Committee* (pERC), le point de vue des patients, les besoins cliniques et les considérations provinciales et territoriales. La majorité des produits pour lesquels l'APAM et les provinces et les territoires ne mèneront pas de négociations ont fait l'objet de recommandations défavorables du CCCEM ou du pERC en raison de problèmes cliniques tels qu'une incertitude quant aux avantages cliniques des produits concernés.

Note : Le Québec et le Nunavut ne participent pas à l'Alliance pancanadienne d'achat de médicaments.